

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS
Ordre du jour**Deux cent dix-septième assemblée ordinaire, le 2 octobre 2023 à 9 heures****1. Points statutaires**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1er mai 2023
- 1.3 Registre des suivis

2. Informations générales

- 2.1 Informations de la présidence
- 2.2 Informations sur les projets du Service aux collectivités
- 2.3 Informations des membres

3. Sujets pour adoption

- 3.1 Sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités
 - 3.1.1 Nomination de deux personnes membres professeures, professeurs
 - 3.2.1.1 Une personne membre
 - 3.2.1.2 Une personne membre substitut
 - 3.2.2 Nomination d'une personne membre externe
 - 3.2.2.1 Une personne membre

4. Sujet pour discussion

- 4.1 Présentation du rapport annuel d'activités du Service aux collectivités

Prochaine réunion régulière : 13 novembre 2023, 9 h